

Accueil de Loisirs de Quistinic

Projet pédagogique

2023-2024



Camille LE GOHLISSE

02.97.79.21.14

enfance@quistinic.fr

Edito

Cette année nous aimerions partir sur un projet pour deux ans. En effet l'imaginaire des enfants doit être sollicité dès le plus jeune âge afin de les faire penser par eux même. Nous partons autour de la thématique de l'imaginaire mais également de l'univers qui nous entoure. A travers ces thèmes nous aborderons différents points :

- L'espace
- Le temps
- Le fantastique
- La culture
- Les émotions
- L'univers qui nous entoure...etc

Nous continuerons également nos actions à notre échelle pour respecter l'environnement.

SOMMAIRE

Edito	2
Présentation de l'accueil périscolaire et de l'ALSH	4
Tarifcation	5
Périscolaire – année 2023-2024	5
ALSH – Mercredis et vacances – année 2023-2024	5
L'équipe d'encadrement	6
Déclinaison des objectifs pédagogiques	7
L'organisation générale	8
Inscriptions.....	8
Périscolaire.....	8
Les mercredis	10
Les petites vacances.....	11
L'été.....	11
Le rôle de l'animateur.....	12
L'accueil spécifique des enfants porteurs d'un handicap ou ayant un projet d'accueil d'individualisé (PAI-PAP).....	13
PAP – Plan d'accompagnement personnalisé	13
PAI – Projet d'accueil Individualisé	13
Les points de forte vigilance	14
LES POINTS DE FORTE VIGILANCE	14
LES POINTS NON-NEGOCIABLES	14
Les projets des animateurs	15
L'EVALUATION.....	16
Premier Bilan.....	20
Second Bilan.....	21

Présentation de l'accueil périscolaire et de l'ALSH

L'Accueil Périscolaire et l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), organisé par la Commune de QUISTINIC, accueille les enfants scolarisés de la maternelle jusqu' à 12 ans dans le pôle enfance jeunesse. La commune de Quistinic, est l'organisatrice de l'Accueil Périscolaire et de l'accueil de loisirs sans hébergement et déclare la structure auprès des services de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et auprès de la CAF. Dès l'âge de 10 ans l'enfant peut accéder à la structure de l'espace jeune avec un système de passerelle (mercredi matin à l'accueil de loisirs et mercredi après-midi à l'espace jeunes).

L'accueil périscolaire a pour but d'offrir aux parents un mode d'accueil aux heures qui précèdent et suivent la classe. Ainsi, il propose une transition entre deux institutions qui rythment la journée de l'enfant : l'école et la famille. Les horaires d'ouverture sont de 7h00 jusqu'à l'ouverture des écoles, et de 16h30 à 19h00.

L'accueil de loisirs a pour but d'offrir aux parents un mode d'accueil le mercredi pendant la période scolaire et une partie des vacances. Il offre également aux enfants la possibilité de passer du temps récréatif et créatif, dans le respect de son rythme de vie. L'équipe propose des activités basées sur un apprentissage progressif et évolutif, suscitant l'expérimentation et l'implication de l'enfant. Sorties, activités manuelles, artistiques, culturelles, sportives, sont autant de projets qui ponctureront agréablement le mercredi et les vacances de votre enfant tout en respectant leurs goûts.

L'ALSH est ouvert le mercredi en période scolaire, toutes les vacances scolaires (Hors deuxième semaine de Noël et dernière semaine d'août). Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 18h30.

L'accueil de loisirs a différents lieux de vie afin d'accueillir vos enfants :

- Deux salles d'activités
- Des sanitaires adaptés
- Un réfectoire de restauration
- Une cour
- Une salle de sieste
- Une salle de motricité
- Le plateau sportif de la commune
- L'environnement direct (bois, sentier de randonnée...)

Tarifification

Périscolaire - année 2023-2024

Tarifs 2020-2021	Tarif plein	QF < 894 : -20%	QF < 693 : - 30%
¼ heure	0.45€	0.36€	0.31€
Goûter	0.50€	0.40€	0.35€
Pénalité retard (après 19h00)	10.00€	-	-

ALSH - Mercredis et vacances - année 2023-2024

Enfants de la commune	Tarif plein	QF < 894 : -20%	QF < 693 : - 30%
½ journée sans repas	5.50€	4.40€	3.85€
½ journée avec repas	8.50€	6.80€	5.95€
Journée sans repas	10.50€	8.40€	7.35€
Journée avec repas	13.50€	10.80€	9.45€

Enfant hors de la commune	Tarif plein	QF < 894 : -20%	QF < 693 : - 30%
½ journée sans repas	8.50€	6.80€	5.95€
½ journée avec repas	11.50€	9.20€	8.05€
Journée sans repas	16.50€	13.20€	11.55€
Journée avec repas	19.50€	15.60€	13.65€

L'équipe d'encadrement

La direction est assurée à l'année par un agent : LE GOHLISSE Camille (Master MEEF PE) et elle est renforcée par LE RUYET Albane et LE GUERN Chloé qui assurent la direction-adjointe pendant les vacances.

Dans un accueil de loisirs périscolaire déclaré, les taux d'encadrement prévus à l'article R. 227-16 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) peuvent être assouplis à titre expérimental :

- au moins 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans.
- au moins 1 animateur pour 18 enfants de 6 ans et plus.

Pour le périscolaire du mercredi :

- au moins 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans.
- au moins 1 animateur pour 14 enfants de 6 ans et plus.

Pour l'accueil extrascolaire les taux d'encadrement sont les suivants :

- au moins 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.
- au moins 1 animateur pour 12 enfants de 6 ans et plus.

Les personnes qui participent ponctuellement avec le ou les animateurs à l'encadrement pendant les temps d'activités (éducateur sportif, intervenant artistique...) peuvent être comprises, pendant le temps où elles participent effectivement à l'accueil, dans le calcul des taux d'encadrement de l'accueil de loisirs périscolaire. Les dispositions relatives aux normes d'encadrement des mineurs en centres de loisirs à l'occasion des vacances scolaires sont fixées par le décret n°2002-883 du 3 mai 2002 (articles 12 à 22).

Les effectifs requis :

- Accueil de mineurs de moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 mineurs maximum
- Accueil de mineurs de plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 mineurs maximum
- (50 % qualifiés, 30 % stagiaires, 20 % non qualifiés)

Le nombre d'animateurs varie en fonction des inscriptions des enfants. L'équipe est composée d'animateurs travaillant à l'année sur la commune (ALSH, cantine, périscolaire) et complétée par des animateurs et stagiaires pendant les vacances scolaires.

Déclinaison des objectifs pédagogiques

Pour mettre en œuvre ce projet sur le terrain, il s'agit bien de prendre en compte la sécurité physique, affective et morale des enfants. L'ensemble des activités devra intégrer le rythme de l'enfant, ses besoins, et des temps d'activités variés. Sans oublier la surveillance et l'observation des enfants afin de prévoir et d'anticiper un problème. Les espaces devront alors être aménagées en fonction de chaque activité mais aussi pour permettre de s'adapter au groupe et à ses individualités.

Cette année nos intentions pédagogiques sont les suivantes :

Le vivre ensemble

- Favoriser la communication entre les individus
- Inciter sur le respect de la politesse (merci/bonjour/ s'il te plait / au revoir).
- Accepter la différence (PAI, Enfants en situation de handicap) et les enfants à besoins particuliers
- Savoir adapter ses activités en fonction de son public
- Donner des rôles aux enfants.

L'autonomie et la responsabilité

- Savoir gérer son temps
- Donner de l'importance et des rôles aux enfants
- Laisser le choix aux enfants
- Mettre en place différents ateliers : autonomes / coopération...etc
- Mettre en place des tours de paroles, liberté d'expression
- Proposer des temps libres

L'univers / l'imaginaire

- Faire découvrir son espace / univers de proximité (école /village / ville/ région ...etc.)
- Faire découvrir les différents espaces : pays / monde / univers
- Développer leur imagination à travers des contes, des activités, des jeux
- Partager sa créativité
- Faire sortir les enfants de leur zone de confort tout en garantissant une zone de sécurité (travail sur « le-soi »

Projets mener avec les enfants – Travailler ensemble

- Travailler en groupe
- Donner/ Exprimer son point de vue

L'organisation générale

L'information aux familles se réalise par l'intermédiaire des animateurs et/ou par mail. La communication orale est essentielle pour établir un premier contact. Chaque famille est reçue par la direction pour un premier contact, une visite des locaux et la constitution du dossier.

Inscriptions

Pour l'accueil périscolaire une inscription n'est pas nécessaire. Cependant pour les mercredis ou pour les vacances, l'inscription est indispensable pour une bonne gestion et accueil des enfants. Les parents peuvent inscrire leurs enfants en demi-journée ou journée hormis l'été qui reste à la journée. L'amplitude horaire est de 7h00 à 19h00 pour les mercredis et de 7h30 à 18h30 pour les vacances scolaires.

Les inscriptions et désinscriptions se font au pôle enfance, par téléphone au 02.97.79.21.14 ou par mail à l'adresse suivant : enfance@quistinic.fr

Délais :

- ➔ Pour les **mercredis** : inscriptions avant le lundi précédent (10h00). Pour toute désinscription même délais.
- ➔ Pour les **vacances scolaires** : voici les dates d'inscriptions

Vacances d'automne : avant le 14 octobre

Vacances de Noël : avant le 9 décembre

Vacances d'hiver : avant le 4 février

Vacances de printemps : avant le 8 avril

Toute absence non-justifiée par un certificat médical sera facturée.

Périscolaire

Déroulement le matin avant l'école

L'ACCUEIL

L'accueil a lieu de 7 h 00 jusqu'à l'ouverture des écoles. L'animateur accueille les enfants, met en place les salles avec différentes activités. En raison de la crise sanitaire, chaque salle accueillera une école (chat perché ou Sainte Thérèse). L'animateur inscrit l'enfant sur la tablette et reporte l'horaire d'arrivée sur une feuille.

Il permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains...

Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire ...

L'animateur se doit d'accueillir l'enfant mais également le parent, il se tient disponible pour tout renseignement. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. L'animateur fait le lien entre la famille, le temps périscolaire et l'école.

L'animateur est garant du bien-être et de la sécurité des enfants y compris lors du trajet et ce jusqu'à leur arrivée dans la cour d'école ou dans la classe pour les plus petits.

Déroulement le soir après l'école

L'ACCUEIL

L'animateur va chercher les enfants dans leurs écoles et est garant de leur bien-être et de leur sécurité y compris lors du trajet. A l'arrivée au pôle enfance, les enfants passent aux sanitaires pour un lavage des mains et s'installent ensuite à table pour le goûter.

L'accueil a lieu de 16 h 30 à 19 h 00.

LE GOÛTER (16 H 45-17 H 00)

Ce temps de pause dans l'après-midi permet aux enfants et animateurs de se réunir dans un climat convivial. Le goûter peut s'effectuer dans la salle d'activité ou dans la cour. Un goûter commun, équilibré, est proposé aux enfants. Ce temps de goûter est organisé comme un véritable temps d'apprentissage de la vie en groupe, de responsabilisation et de favorisation de l'autonomie. Un planning des goûters est établi et se doit d'être respecté pour la bonne gestion des quantités alimentaires. Il est possible de prendre les restes du midi pour éviter le gaspillage alimentaire.

AIDE AUX DEVOIRS

À partir de 17h, des activités sont proposées aux enfants (les plus petits). Pour les plus grands, ils vont à présent pouvoir faire leurs devoirs à l'aide de l'animateur. Ce n'est pas obligatoire. L'objectif ici est d'apprendre l'autonomie, la gestion de son travail, le travail de groupe et l'entraide.

ACTIVITES ET DEPART DES ENFANTS

A partir de 17 h 00, départ des enfants. L'animateur fait la liaison entre le temps périscolaire et les parents.

Des activités sont mises en place. Exemple : des petits ateliers pour faciliter le départ échelonné des enfants.

Les mercredis

L'accueil est possible à la journée avec ou sans repas et à la demi-journée avec ou sans repas.

Organisation type d'un mercredi :

7h00-9h00 : accueil des enfants

9h00-9h30 : constitution du groupe / appel / chants

10h00-11h30 : activité

11h30-12h00 : temps libre et retour au calme

12h00 – 13h00 : repas

13h00-13h45 : temps calme / 13h00-15h30 : sieste pour les petits

14h00-15h45 : activité / 15h00- 16h00 : activité pour les petits

16h00-16h30 : goûter

16h30-19h00 : accueil des parents

Temps de repos (maternels) et temps calme (primaires)

Le temps de repos en salle de sieste est obligatoire pour les maternels. Le temps de repos minimum est de 45 minutes. Les enfants sont allongés sur un lit individuel avec une couverture et un oreiller dans le noir. On incite l'enfant à enlever son pantalon et son pull mais ce n'est pas obligatoire. A 14h15, les enfants qui ne dorment pas et souhaitent se lever peuvent sortir de la salle de sieste. Les enfants seront réveillés vers 15h45 dernier délai. Nous entendrons les choix des familles sur le temps de repos, cependant nous n'obligerons aucun enfant à se réveiller. Le doudou est autorisé lors de ce temps, cependant le pôle enfance n'est pas responsable des objets venant de la maison.

Le temps calme se déroule dans la salle de motricité. Les enfants s'allongent ou s'assoient sur les tapis. C'est un temps où la discussion n'est pas autorisée. Ils sont à l'écoute d'une histoire, d'une musique, d'une chanson, d'un moment de relaxation. A la suite de ce temps un petit jeu calme ou une histoire leur sont proposés. Au bout de 20 minutes les enfants sont ramenés en salle d'activité puis les 20 minutes suivantes ils peuvent faire un jeu de société dans le calme, prendre un livre ou faire du coloriage. Le temps calme ne doit pas dépasser 1h00.

Les petites vacances

L'accueil est identique à celui des mercredis. Les seuls changements sont les horaires : de 7h30 à 18h30.

L'été

Les accueils ne se font qu'à la journée avec un accueil à 7h30 jusqu'à 9h30 et de 17h00 à 18h30.

Soirées

Lors des vacances d'été, l'équipe d'animation organisera des soirées à thème. Elles auront pour objectifs d'apprendre aux enfants à cuisiner et manger équilibré. Puis s'en suivra une veillée sur le thème préparé.

Camps

Lors des vacances deux camps seront proposés aux enfants de la commune. Ils auront pour objectif de faire découvrir de nouveaux horizons à des enfants qui ne peuvent pas partir en vacances. Les objectifs pédagogiques seront identiques à ceux de l'accueil de loisirs.

Nuitée

Nous proposons pendant l'été une nuitée au pôle enfance pour les « plus petits ». C'est ma « première nuit sans papa ni maman ». Un franc succès l'année dernière que nous referons cette année.

Temps de repas

Les repas sont pris dans le réfectoire se trouvant dans les locaux du pôle. La cuisine évolutive Convivio fournit les repas en liaison froide. Quand l'effectif est trop important les maternels mangent à 11h45 et les primaires à 12h30.

Les activités

Le thème : découverte de nouvelles cultures et observation des méthodes écologiques dans le monde.

Les projets et le thème est préparé à l'avance par l'équipe d'animation qui a pour mission de proposer des activités diversifiées.

Lors des vacances nous choisissons un thème par semaine pour diversifier les activités.

Les sorties / intervenants

Nous proposons une sortie ou un intervenant extérieur par mois pour les mercredis et un/une par semaine lors des vacances.

Le rôle de l'animateur

Horaires	Phase	Rôle(s) de(s) l'animateur(s)
7h00 (7h30)-9h30	Accueil	Accueil individualisé des enfants. L'animateur doit proposer des activités simple(lire, dessiner...) et inscrire les enfants sur le registre d'appel. Être disponible / Accompagner / Anticiper ses activités
9h30-10h00	Regroupement	Regrouper les enfants pour échanger et dialoguer avec eux afin de recueillir leurs idées et évaluer leur état d'esprit du jour ; expliquer le déroulement de la journée. Être à l'écoute - S'adapter aux envies Si besoin mise en place des activités par les animateurs concernés
10h00-11h30 11h30	Activités Récréation, Rangement, toilette, lavage des mains...	Essayer d'impliquer les enfants dans les préparations et la mise en place des ateliers. Proposer des activités adaptées à l'âge de l'enfant. Donner des conseils pour que l'enfant puisse mener l'activité comme il l'entend en respectant les limites définies. Être inventif et savoir guider. Faire un retour au calme juste avant le repas.
12h00-13h00	Repas	Respecter les règles d'hygiène, partager le repas convivialement avec les enfants, les aider sans faire à leur place (service etc..) Veiller à ce qu'ils mangent dans des proportions adaptées en les incitant à goûter, sans les forcer. Éduquer au goût, à l'hygiène et à la santé
13h00-14h00	Temps libre/calme <i>Pause pour les animateurs</i>	Privilégier un temps calme, ou sieste même s'il est court avec des activités calmes (type contes, musique, lecture...). Puis temps libre en extérieur ou jeux (type jeux de société). Si besoin mise en place des activités par les animateurs concernés S'adapter aux besoins de chacun
14h00-16h00	Activités	Proposer des activités de type grand jeux ou une sortie. S'expliquer clairement.
16h00-16h30	Goûter	Partager avec les enfants. Discuter avec eux afin de connaître leur ressenti de la journée écoulée. Évaluer et répondre à leurs sollicitations
16h30- (18h30) 19h00	Départ	Proposer des activités simples pour permettre le départ échelonné des enfants. Veiller aux relations avec les familles. Prendre connaissance du cahier des transmissions. Transmettre aux familles les informations de la journée.

Temps de pause

La pause est de 20 minutes par animateur. Elle peut se prendre en deux fois de 10 minutes ou une fois de 20 minutes sur les créneaux suivants : 7h00-9h30 / 11h30-14h00 / 16h30-18h00. Il n'est pas possible de prendre sa pause pendant les temps d'activités.

Attention les enfants ne doivent pas rester sans surveillance à votre départ en pause.

L'accueil spécifique des enfants porteurs d'un handicap ou ayant un projet d'accueil d'individualisé (PAI-PAP)

PAP - Plan d'accompagnement personnalisé

Depuis juillet 2020 nous accueillons des enfants porteurs de handicap. C'est une volonté de l'équipe d'animation d'accueillir tous les enfants, mais c'est aussi une obligation.

Un travail auprès des enfants est mené chaque jour pour leur montrer les différences et les ressemblances de chacun. Afin d'accueillir au mieux les enfants porteurs de handicap.

Cette année l'équipe sera formée afin d'être préparée au mieux pour accueillir des enfants porteurs de handicap.

Voici la procédure pour l'accueil d'un enfant en situation de handicap :

Nous accueillons les familles lors d'un entretien où nous discuterons des consignes à suivre et l'aménagement à prévoir pour cet enfant. Nous remplissons un dossier où l'on y note les loisirs, envies et besoins de l'enfant. Puis avec l'accord des familles, nous prenons contact avec les institutions où sont intégrés les enfants (IME-SESSAD...etc).

Dès lors nous accueillons l'enfant dans la tranche d'âge qui lui est le plus approprié. Cet accueil se fera dans la limite des capacités de l'accueil de loisirs (aménagement des locaux, formation des animateurs...etc).

PAI - Projet d'accueil Individualisé

Le PAI est mis en place avec l'accord de la famille et des enseignants. Le dossier est complété par tous ses acteurs puis transmis au médecin scolaire.

Nous avons actuellement quatre enfants avec ce type de projet. Ils sont nécessaires lors des repas, car ces enfants ont des allergies alimentaires.

Nous sommes en capacité d'accueillir tous les enfants ayant des troubles ou des allergies alimentaires.

Les points de forte vigilance

LES POINTS DE FORTE VIGILANCE

Assurés par la direction :

- Suivi administratif et sanitaire des enfants et du personnel
- Informations des animateurs
- Suivi administratif et relationnel

Assurés par tous :

⇒ **Equilibre alimentaire :**

- Apprendre à l'enfant à bien se nourrir en expliquant l'importance d'une alimentation équilibrée et variée sans stigmatiser les comportements liés à une caractéristique sociale ou culturelle.
- Être attentif aux enfants présentant des terrains allergiques
- Prendre connaissance et vigilant sur la mise en œuvre et l'application des PAI.

⇒ **Hygiène :**

- Vérifier que chaque enfant se lave correctement les mains avant et après chaque repas, y compris les goûters ainsi qu'après chaque passage aux toilettes.
- Faire attention aux accidents encoprétiqes et énurétiques des enfants.

⇒ **Relation et communication :**

Avec les enfants

Avec les familles

Avec le personnel technique et le personnel des écoles

Avec les élus

LES POINTS NON-NEGOCIABLES

- **L'animateur ne doit pas fumer en présence des enfants.**
- **L'animateur ne doit pas frapper un enfant ou l'humilier.**
- **L'animateur doit être assidu dans son travail : retards ou absences non justifiés seront sanctionnés.**
- **L'animateur doit adhérer au projet pédagogique.**
- **L'animateur assure la sécurité morale, physique et affective des enfants.**

Les projets des animateurs

Animateur : Albane	Intitulé du projet : L'image à travers l'espace
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none">→ Utilisation de matériel de photographie→ Savoir prendre une photo→ Connaître les différents plans photographiques→ L'observation de son environnement	
Matériel	
<ul style="list-style-type: none">→ Appareil photo→ Impression photos→ Panneaux photos	
Projet final	
<ul style="list-style-type: none">→ Exposition photo dans le bourg	

Animateur : Arthur	Intitulé du projet : Comportement au centre des interactions
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none">→ Différencier les émotions / comprendre les différents sentiments et les exprimer→ Comprendre l'autre et ses réactions	
Matériel	
<ul style="list-style-type: none">→ Matériel quotidien de l'ALSH	
Projet final	
<ul style="list-style-type: none">→ Tableau / création d'un « poste » médiateur : enfant	

Animateur : Chloé	Intitulé du projet : La musique occupe l'espace
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none">→ Différencier les styles, les instruments, les rythmes, les cultures, les supports musicaux→ Utiliser sa voix, son corps→ Savoir différencier la musique en fonction des différentes périodes→ Développer son imaginaire	
Matériel	
<ul style="list-style-type: none">→ Les instruments de musique→ Support audio→ Livres en lien avec la médiathèque	
Projet final	
<ul style="list-style-type: none">→ Prestation musicale (juin 2024)	

Animateur :	Intitulé le projet :
Elisa	Projet autour de jeux dans la forêt
<ul style="list-style-type: none"> → Découverte des légendes celtiques → Travailler sur des jeux d'équipe – s'écouter → Savoir expliquer et respecter des règles → Travailler sur le fair-play et le jeu de coopération 	
Matériel	
→ Matériel pédagogique du pôle	
Partenaires	
→ Enrichir son répertoire de jeux extérieur	

L'EVALUATION

Elle permet de voir le stade de réalisation du projet, de contrôler la réalisation par rapport aux objectifs initiaux et vérifier qu'ils ont bien été atteints.

Cette évaluation se fera par le biais d'une réunion de bilan avec l'équipe d'animation en fin de trimestre, de bilans avec les enfants durant le regroupement.

Lors de cette réunion, on pourra comparer les objectifs prévus avec les résultats obtenus.

Cela nous permettra de situer le fonctionnement du centre au vu des objectifs visés.

De plus l'outil d'évaluation du projet pédagogique est la grille (pages suivantes). Cette grille nous permettra de voir nos évolutions. Elle a été conçue pour évaluer le projet pédagogique dans sa version globale. A chaque fin de période les animateurs ont un bilan à remplir sur leurs activités, objectifs, et leurs relations avec les enfants, les familles et le personnel. (Voir pièce jointe).

Cette grille fonctionne avec les critères suivants (nous reportons les numéros dans la colonne correspondant à l'évaluation).

1 : Tout est à faire

2 : On démarre doucement

3 : Efforts en cours

4 : Nette amélioration

5 : Objectif atteint !

Grille d'évaluation

		Date des évaluations		
V I V R E E N S E M B L E	Favoriser la communication entre les individus			
	La notion de tolérance est abordée			
	La notion de respect est abordée			
	Les conflits entre enfants sont de moins en moins fréquents			
	Les enfants disent spontanément les « mots magiques »			
	Lorsqu'un enfant est en difficulté, un autre enfant vient spontanément l'aider.			
	Les enfants jouent ensemble sur des temps informels			
Les enfants ont pu partager leurs compétences, les jeux				
Les règles de vie sont comprises et appliquées par les enfants.				
E N S E M B L E	Prendre le temps de faire connaissance avec les familles, les enfants et le personnel...			
	L'équipe pédagogique prend le temps de discuter avec les parents			
	Les parents posent spontanément des questions sur le déroulement de la journée			
	Les parents nous font part de leurs idées			
	Ils participent à certaines activités			
Ils parlent de l'ALSH autour d'eux				
S E M B L E	Accepter la différence			
	Aucun enfant n'est à l'écart du groupe			
	La vie de groupe est harmonieuse			
	L'équipe pédagogique connaît les besoins de chaque enfant			
	Les enfants en situation de handicap sont intégrés			
	Les activités sont adaptées en fonction des besoins de chaque enfant			
La notion de différence a été abordée avec les enfants				
L E	Savoir adapter ses activités en fonction de son public			
	Je connais les différentes tranches d'âges			
	Facilité d'adaptation en fonction de son groupe			
	Connaissance de l'enfant et de son vécu			
Donner des rôles aux enfants				
L ' A U T O N O M	Savoir gérer son temps			
	Les activités sont pensées en amont			
	Le matériel est toujours prêt avant de débiter mon activité			
	Mon activité se déroule dans le temps prévu			
	Nous connaissons les durées des temps forts d'une journée (sieste, repas, activités...)			
Les animateurs sont à l'écoute des enfants				

I
E
E
T
L
A
R
E
S
P
O
N
S
A
B
I
L
I
T
E

Donner de l'importance et des rôles aux enfants		
Les enfants ont-ils des rôles définis		
Les enfants ont-ils des projets		
Les enfants participent à la mise en place de l'activité		
Les enfants participent au rangement de l'activité		
Chaque enfant est responsable d'une tâche, d'un objet, d'un moment de la journée		

Laisser le choix à l'enfant		
Les jeux sont à disposition de l'enfant		
L'enfant peut choisir l'activité qu'il souhaite faire		
Le rythme de chaque enfant est respecté		
Les enfants ont pu décider d'une ou plusieurs activités		
Ils ont été impliqués dans l'élaboration des plannings d'activités		

Mettre en place différents ateliers : autonomes / coopération...etc.		
Les ateliers sont en place avant que les enfants arrivent		
Chaque enfant est valorisé lorsqu'il propose une activité		
Ils arrivent à se « débrouiller » seul sur une activité		

Mettre en place des tours de paroles, liberté d'expression		
Les enfants peuvent s'exprimer quand il le souhaite		
Il y a plusieurs moyens d'expression (écrit, oral, gestuel...etc.)		
Création d'activités autour de l'oralité et l'expression		
Tous les jours : un tour de parole est réalisé		

L
,
E
N
V
I
R
O
N
N
E
M
E
N
T

Sensibiliser au développement durable		
Les enfants ont été sensibilisés à un aspect en particulier de l'environnement		
Le tri sélectif est amélioré, les enfants le font spontanément		
Les enfants sont sensibles au gaspillage du papier		
Les enfants sont sensibles au gaspillage de l'eau		
Des activités à partir de matériaux de récupération sont réalisées		
Les enfants ont été sensibilisés à la provenance des aliments		
Ils connaissent les légumes et les fruits de saison		

Observer les différents moyens mis en œuvre sur la planète		
Les enfants connaissent la différence entre les pays qui favorise le développement durable et les autres		
Les enfants ont été sensibilisés à leur impact sur la terre (fonte des glaces, réchauffement climatique...etc.)		

Les projets menés avec les enfants			
L E S P R O J E T S	Travailler en groupe		
	Donner son point de vue		
	Développer sa créativité, son sens artistique		
	Travailler en coopération avec les autres		
	Utiliser de nouvelles techniques, de nouveaux supports		
	Sensibiliser les enfants au monde extérieur		
	Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions		
	Aider les autres enfants dans le besoin		
	Instruire par l'amusement		
	Travailler sur le fair-play et la coopération		
	Faire découvrir les légendes celtiques		
	Mobiliser les enfants aux respects des règles de jeux		
	Développer son vocabulaire et son imagination		
	Différencier les styles, les instruments, les rythmes, les cultures, les supports musicaux		
	Utiliser sa voix, son corps		
	Savoir différencier la musique en fonction des différentes périodes		
Apprendre à recycler les déchets			
Différencier les émotions / comprendre les différents sentiments			
Comprendre l'autre et ses réactions			

Les apports pédagogiques		
L'équipe pédagogique est à l'écoute de l'enfant		
L'écoute active est pratiquée		
Il y a un cadre de communication entre tous les membres de l'équipe		
Des réunions régulières sont affectées		
Les animateurs se sentent accompagnés dans leur travail		
Des outils d'information sont mis à disposition des animateurs		
Les animateurs ont le sentiment de progresser et de continuer d'apprendre		
Les attentes de chacun ont été comblées		
La remise en question est bien acceptée et vue comme nécessaire		
Les projets sont menés et suivis		

Premier Bilan

Date :

Objectif	Le nombre de N°					Objectif Réussi ?	Commentaire
	1	2	3	4	5		
Le vivre ensemble						Oui – Non	
L'autonomie et la responsabilité						Oui – Non	
L'environnement						Oui – Non	
L'apport de connaissance sur « le monde »						Oui – Non	
Les apports pédagogiques						Oui – Non	
Les projets						Oui – Non	

Second Bilan

Date :

Objectif	Le nombre de N°					Objectif Réussi ?	Commentaire
	1	2	3	4	5		
Le vivre ensemble						Oui – Non	
L'autonomie et la responsabilité						Oui – Non	
L'environnement						Oui – Non	
L'apport de connaissance sur « le monde »						Oui – Non	
Les apports pédagogiques						Oui – Non	
Les projets						Oui – Non	

